

Lettre circulaire n°2

(Prot. N° 01179/94)

À tous les frères de l'Ordre

Frères,

Le Ministre général et les Définitors généraux vous saluent,

1.

Nous sommes heureux de pouvoir vous communiquer brièvement quelques informations sur le travail accompli par le Définitore et de vous transmettre quelques orientations sur le gouvernement et l'animation de l'Ordre.

Au cours du mois de septembre, *le Définitore a consacré trois semaines à se rencontrer*. En tout 26 séances de travail, dont au moins 10 (environ 30 heures) consacrées à un regard d'ensemble sur les circonscriptions de l'Ordre et à une réflexion sur les orientations et les priorités formulées par les groupes linguistiques/continentaux lors du chapitre général (cf. *Analecta OFMCap*, juin-juillet 1994, p. 428-447). Evidemment, étant donné que nous sommes presque tous nouveaux dans le définitore, ces rencontres nous ont permis de nous initier à notre tâche et de mieux nous connaître entre nous. La constitution des fraternités relevant directement du définitore général (celles de la Curie, du Collège international, etc.) de même que la réorganisation des organismes de la Curie au service de tout l'Ordre ont exigé un temps et des énergies considérables. La recherche de personnes qualifiées n'a pas été toujours facile, mais heureusement la disponibilité n'a pas manqué. Que soient remerciés les frères et les circonscriptions qui ont répondu avec générosité à notre appel. Nous avons également commencé à programmer les rencontres du définitore général avec les conférences des supérieurs majeurs.

Ainsi, dans un climat de dialogue fraternel, nous avons cherché à *prendre davantage conscience des problèmes, de même que des motifs d'espérance*, qui existent dans les différentes aires géographiques et linguistiques qui sont représentées par les membres du définitore et qui expriment la variété des cultures, des sensibilités et des besoins de l'ordre.

2.

Au cours de notre réflexion communautaire, *certaines questions nous ont paru prioritaires et particulièrement urgentes*. Nous vous en signalons quelques-unes :

- La revalorisation de notre vie fraternelle dans les communautés locales ;
- l'évangélisation ;
- la collaboration à promouvoir dans tout l'Ordre ;
- la révision des structures de gouvernement de l'Ordre (le chapitre 8 des Constitutions) ;
- la réorganisation des structures économiques.

Il s'agit de *défis*, de situations que nous devons affronter et de problèmes que nous devons résoudre. Il y va de l'authenticité de notre engagement. Face à ces défis comme à tant d'autres problèmes de l'Ordre, toute pusillanimité de notre part constituerait une trahison. Il y a toujours moyen - et cela est important - au moins de bien jalonner la route pour l'avenir et de susciter de vrais motifs d'espérance.

Quant à nous, *pour répondre à de tels défis nous avons entrepris comme première étape* de réorganiser les organismes de la Curie générale au service de tout l'ordre. En particulier :

- Au *Bureau général de la formation*, nous demandons d'être particulièrement attentif à fournir de l'aide aux formateurs tant dans les provinces de vieille date que dans les plus récentes, à encourager la collaboration dans ce domaine, à valoriser le chapitre local et les autres moyens qui favorisent une plus intense vie fraternelle.

- Un nouvel organisme a été constitué, le *Bureau de l'évangélisation*. il a comme objectif d'étudier les problèmes majeurs auxquels notre Ordre est confronté au regard de l'évangélisation actuelle, évangélisation au sens large du terme et non seulement au sens "missionnaire". (Il pourra par exemple étudier les thèmes du sécularisme, de l'individualisme, de l'islam, de l'inculturation, des relations avec les autres religions, des sectes, de l'ouverture vers l'Est de l'Europe, etc.). Nous voulons que cet organisme travaille en lien très étroit avec le *Bureau de JPE*, en ce qui regarde au moins les problèmes et les objectifs connexes.

- Nous considérons que le *Bureau de JPE* devrait être tout particulièrement attentif au problème dramatique de la violence dans ses formes manifestes et occultes (non seulement *ad extra* mais aussi *ad intra*, c'est-à-dire dans nos fraternités).

- Pour pouvoir bien cerner et approfondir les problèmes et en étudier les corrélations, le *Bureau de recherche et de réflexion*, constitué à cette fin et en vue du développement de la culture dans l'Ordre, est appelé à fournir une contribution importante. Nous désirons que celle-ci soit au bénéfice de tout l'Ordre.

- Au *Bureau Technico-juridique* a été confiée la responsabilité de préciser les compétences de la Commission dont la constitution a été prévue par le Chapitre général pour la révision du chapitre VIII des Constitutions (Le gouvernement de l'Ordre).

Nous avons fait parvenir au Saint-Siège une requête à l'effet d'apporter des changements au *numéro 116,4 des Constitutions*, pour y inclure la résolution votée par le dernier Chapitre général.

En même temps, le Définitoire a réaffirmé avec force qu'il s'engageait, selon les désirs des chapitres généraux et à la suite des définitoires précédents, à faire reconnaître *l'aspect particulier de fraternité qui caractérise le charisme de notre Ordre*.

- Nous avons constitué une *Commission de la solidarité économique*. Elle devra voir aux moyens de subvenir aux besoins des circonscriptions de l'Ordre qui ne peuvent se suffire à elles-mêmes.

- Dans la constitution de l'*Économat général* nous avons suivi les indications données par le Chapitre général. Nous avons formé un groupe de trois frères. Nous avons tenu compte de l'exigence de recourir à des techniciens laïcs dignes de confiance. Nous avons cherché à répondre à la volonté de transparence.

En ce qui a trait à l'administration financière, trois projets ont retenu notre attention :

a. Réaliser un système homogène, facile à comprendre, clair et complet pour la tenue des livres et les rapports financiers des maisons et autres entités qui dépendent directement de la Curie générale.

b. Introduire à tous les niveaux des administrations qui dépendent de la Curie générale le système des prévisions budgétaires pour faire connaître à l'avance et avec la plus grande transparence possible les besoins financiers des diverses structures et initiatives de la Curie.

c. Constituer trois petits groupes de consultants et de conseillers pour assister l'*Économat général* dans les questions de gestion monétaire et financière et dans les questions légales. Dans ce contexte, il nous a paru nécessaire de repenser la solidarité dans son fonctionnement concret, par exemple, en ce qui regarde les bourses d'études...

- Comme nous l'avons fait remarquer à plusieurs reprises, *nous désirons donner une importance particulière à la collaboration dans ses divers aspects*. Les frères capitulaires ont insisté beaucoup sur le besoin de collaboration dans l'Ordre. Nous, nous voudrions nous engager particulièrement à aider les circonscriptions qui ont besoin de formateurs. Nous avons même commencé à le faire, par exemple en ce qui regarde la SEACA. Plusieurs provinces, depuis longtemps déjà, collaborent dans le domaine de la formation initiale. Nous les exhortons à continuer dans cette voie, malgré les éventuelles difficultés. Nous les invitons aussi à communiquer aux autres circonscriptions leurs initiatives et leurs expériences à ce propos.

En annexe à cette lettre vous constaterez que la liste des membres de certains organismes de la Curie est plutôt réduite. Pour le moment nous avons préféré constituer de petits groupes qui durant ces premiers mois du sexennat réfléchiront sur les objectifs, l'organisation, le programme, *etc.* de leur propre organisme. Par la suite, nous ferons les ajustements nécessaires.

Au cours de ces premières réunions du définitoire, *nous ne nous sommes pas proposés de réaliser tout le travail* de mise en train du sexennat. Cela aurait été absurde. Nous n'avons donc voulu prendre que les décisions de plus immédiate nécessité. Par la suite, au cours des prochains mois, nous ferons des visites et des rencontres dans diverses circonscriptions pour mieux nous rendre compte des situations et des besoins des frères. Lors de notre réunion plénière des 16-21 janvier prochain, nous pourrons alors continuer le travail avec une meilleure connaissance et prendre éventuellement d'autres décisions.

3.

Pour remplir fidèlement le mandat reçu des frères, *nous nous proposons* d'être au service de tout l'ordre et de l'animer, tout spécialement :

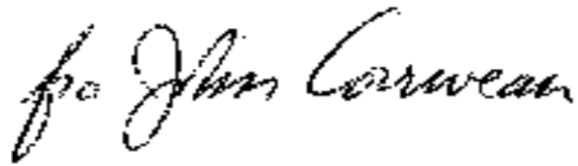
- par notre présence dans les circonscriptions (chapitres, assemblées, visites, célébrations, rencontres avec les conférences, dont nous avons en partie élaboré le calendrier et le programme);
- par l'application du principe de subsidiarité et donc en demandant aux diverses instances (conférences, supérieurs majeurs, chapitres, *etc.*) d'assumer leur propre responsabilité;
- en encourageant les aires linguistiques et culturelles à travailler selon les priorités qu'elles ont elles-mêmes formulées lors du chapitre général.

4.

Enfin, frères, en ce moment où se tient le Synode des Évêques sur la vie consacrée et où l'Église toute entière est invitée à réfléchir sur le charisme de notre consécration religieuse, à vous tous nous lançons un appel pressant, un appel à la conversion permanente et au renouveau radical de notre vie, pour pouvoir mieux répondre aux attentes de l'Ordre, de l'Église et de la société en cette fin de millénaire. Que chacun personnellement et que chaque fraternité communautairement prenne le temps de réfléchir sur la meilleure manière de vivre aujourd'hui notre propre vocation capucine. Que s'intensifie notre vie de prière et que soit généreux notre service fraternel.

Rome, le 4 octobre 1994

En la fête de notre séraphique père saint François

A handwritten signature in black ink, reading "fr. John Corriveau". The signature is written in a cursive, flowing style.

fr. John Corriveau, OFM Cap.
Ministre général